Statut de fonctionnaire des AESH : un espoir, mais la lutte à continuer et amplifier !

La CGT Educ' action Créteil salue l'adoption à l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à créer un corps de fonctionnaires de catégorie B pour les AESH, mais reste sur ses gardes ! Alors que nous revendiquons et nous battons avec force pour la création de ce statut (avec le statut de fonctionnaire pour les AEd ainsi que titularisation de l'ensemble des contractuel·les de l'Education nationale sans conditions de concours ni de nationalité), un texte ambitieux est enfin sur la table.

L'ensemble des parlementaires doit prendre ses responsabilités et permettre la création de ce véritable statut (et pas du statut tronqué et moins-disant proposé par le ministère que nous rejetons). Mais nous ne sommes pas dupes : **c'est en continuant de se mobiliser par la grève et par l'action que nous pourrons gagner ce statut**. Ces mobilisations arriveront dès que possible.

Localement, les collègues mobilisé·es doivent soutenir ces avancées par des motions, des communiqués, en écrivant à la représentation parlementaire, en continuant à médiatiser ce sujet…
La CGT et les AESH continuent de lutter pour améliorer leurs conditions de travail. Le combat est énorme : ces personnels, très majoritairement des femmes, ne peuvent continuer à subir des temps incomplets imposés, des salaires insuffisants et l'absence de perspectives de carrière. Il est urgent qu'un vrai salaire bien au-dessus du SMIC soit payé aux AESH pour 24h par semaine avec élèves.

Nous continuons à être aux côtés de toutes les AESH pour les défendre dans l'immédiat, puisque leurs droits sont souvent bafoués : retards de salaire, « oublis » de prime (prime REP/REP+, SFT…), affectations, missions et tâches données ne correspondant pas à leur poste, violences physiques et psychologiques, traitement inégal par les directions d'établissement… Nous faisons reculer notre administration lorsqu'elle attaque les collègues !

Continuons de nous battre contre le PAS et le PIAL, pour le statut, pour des conditions de travail dignes et émancipatrices. Pour la défense des personnels et celles de tous·tes les élèves, pour un vrai droit à l'école.

